



REGLEMENT DE LA 14^{ÈME} EDITION DU PROGRAMME JEUNES TALENTS AFRIQUE SUBSAHARIENNE L'OREAL-UNESCO POUR LES FEMMES ET LA SCIENCE

1. Introduction

Le programme régional Jeunes Talents Afrique subsaharienne L'Oréal-UNESCO *Pour les Femmes et la Science* a pour but de promouvoir et encourager la participation des jeunes femmes africaines dans la science. Ce programme identifie et récompense de jeunes chercheuses talentueuses dans les sciences de la vie et de l'environnement, sciences de la matière, mathématiques, informatique et sciences de l'information, sciences de l'ingénieur et technologiques (liste des disciplines en Annexe 2).

Depuis la création du programme régional d'Afrique subsaharienne, la majorité des candidatures reçues provenaient essentiellement d'Afrique du sud.

Au vu de l'importance des enjeux de la recherche scientifique africaine et de notre engagement à encourager plus de femmes scientifiques au travers de toute l'Afrique subsaharienne, il a été décidé en 2019 de séparer le programme régional initial en deux programmes distincts :

- Un programme national pour l'Afrique du Sud.
- Le programme régional d'Afrique subsaharienne, avec les 48 autres pays de la région (voir la liste des pays éligibles en Annexe 1)

Pour cette 14^{ème} édition, 20 dotations seront décernées pour encourager de jeunes chercheuses actuellement en doctorat ou en post-doctorat à poursuivre une brillante carrière scientifique.

- **15 dotations de 10,000€ chacune**, seront attribuées à 15 doctorantes inscrites dans une école doctorale et dans un laboratoire de recherche en Afrique subsaharienne (voir rubrique 2. Critères d'éligibilité).
- **5 dotations de 15,000€ chacune**, seront attribuées à 5 post-doctorantes travaillant dans un laboratoire ou un institut de recherche en Afrique subsaharienne (voir rubrique 2. Critères d'éligibilité).

2. Conditions générales d'éligibilité

a. Pour les doctorantes

- Avoir la nationalité d'un des 48 pays de la région d'Afrique subsaharienne
 - **Et** être inscrites dans une école doctorale et réaliser leur doctorat dans un laboratoire de recherche dans l'un des 49 pays de la région (incluant l'Afrique du sud)
- OU**
- Avoir la nationalité d'un des 49 pays de la région d'Afrique subsaharienne (incluant l'Afrique du sud)
 - **Et** être inscrites dans une école doctorale et réaliser leur doctorat dans un laboratoire de recherche dans l'un des 48 pays d'Afrique subsaharienne

Par conséquent, les candidates d'origine sud-africaine effectuant leur recherche en Afrique du sud ne sont pas éligibles à ce programme.

- Mener des recherches dans l'un des domaines scientifiques cités en Annexe 2.
- Les étudiants en première année de doctorat ne sont pas éligibles.

b. Pour les post-doctorantes

- Avoir la nationalité d'un des 48 pays de la région d'Afrique subsaharienne
 - **Et** réaliser leur post-doctorat dans un laboratoire de recherche ou une institution dans l'un des 49 pays de la région (incluant l'Afrique du sud)
- OU**
- Avoir la nationalité être originaire d'un des 49 pays de la région d'Afrique subsaharienne (incluant l'Afrique du sud)
 - Et réaliser leur post-doctorat dans un laboratoire de recherche ou une institution dans l'un des 48 pays d'Afrique subsaharienne

Par conséquent, les candidates d'origine sud-africaine effectuant leur recherche en Afrique du sud ne sont pas éligibles à ce programme.

- Avoir obtenu un doctorat dans l'un des domaines scientifiques cités en Annexe 2
- Mener des recherches dans l'un des domaines scientifiques cités en Annexe 2
- Avoir soutenu leur thèse après février 2018. Si la post-doctorante a un ou plusieurs enfants, cette date limite est avancée d'une année par enfant.
- Avoir commencé leur post-doctorat avant le 01/02/2023, date de l'ouverture de l'appel à candidature.

A noter :

Les candidates ayant déjà été soutenues par l'un des programmes Jeunes Talents, nationaux ou régionaux L'Oréal-UNESCO *Pour les Femmes et la Science*, ne sont pas admissibles.

3. Critères de sélection

Les critères de sélection de la candidate par le jury sont les suivants :

a. La qualité du dossier de candidature

Le dossier doit :

- Démontrer comment la formation ou les connaissances pratiques et théoriques acquises au sein de l'organisation hôte contribuent aux travaux de la recherche en cours,
- Valoriser l'excellence du dossier académique (nombre, qualité et impact des publications, présentations à des congrès, brevets...),
- Comporter le résumé de la recherche formulé en termes clairs en 200 mots maximum,
- Comporter des lettres de recommandation exemplifiées et explicites.
- Une lettre de motivation : en savoir plus sur vous et sur les raisons pour lesquelles vous avez demandé cette dotation.

Origine(s) :

- Lettre du Directeur(trice) de thèse (pour les doctorantes) / de Laboratoire (pour les post-doctorantes)
- Lettre d'acceptation de l'équipe d'accueil du laboratoire de l'année 2023-2024
- Si possible, celle d'un pair dans le domaine de recherche de la thèse et/ou du projet postdoctoral (qui ne fait pas partie de l'environnement proche de la candidate).

Contenu :

- Reconnaissance de la qualité scientifique et de l'importance du travail réalisé et envisagé dans les travaux de recherche (originalité, portée scientifique, voire portée économique et sociale). Il est important de montrer en quoi la candidate a réellement contribué. Ce n'est pas le travail du laboratoire dont on parle, mais bien de celui qu'elle a réalisé ou va réaliser elle-même.
- Appréciation des qualités humaines de la chercheuse, de son autonomie, son inventivité, sa créativité et sa capacité à interagir de façon efficace, productive, bienveillante et avec les autres (partage, écoute, mentoring...)

b. L'excellence scientifique des travaux de recherche

- Les travaux de recherche décrivent le plan de recherche dans son ensemble, y compris la méthodologie, ainsi que la portée, la nouveauté et les répercussions possibles de la recherche.
- Une description détaillée de deux pages maximum (en incluant les références).
Texte justifié, police Times New Roman, taille 12 avec interligne simple.

- Pertinente et bien préparée, la description illustre un esprit novateur et créatif.
 - Ce travail de recherche doit contribuer au savoir dans le domaine de recherche de la candidate et permettre de promouvoir les travaux scientifiques, dans le pays d'origine, en Afrique et à l'étranger.
- c. La capacité de la candidate à communiquer et à promouvoir les sciences auprès des plus jeunes.**
- d. La maîtrise de la langue anglaise est souhaitable :**
- Pour pouvoir bénéficier pleinement de la formation en « Management et Leadership » dispensée en anglais
 - Pour pouvoir bénéficier de l'exposition médiatique grâce aux différents événements (interviews...) qui lui seront proposés.

4. Prix : définition et utilisation

a. Définition

Les Prix du programme Jeunes Talents Afrique subsaharienne L'Oréal-UNESCO *Pour les Femmes et la Science* sont au nombre de 20.

- Les candidates récompensées dans la catégorie "Doctorante" reçoivent une dotation d'un montant de 10 000 euros chacune.
- Les candidates récompensées dans la catégorie "Post-doctorante" reçoivent une dotation d'un montant de 15 000 euros chacune.
- Les dotations sont versées directement aux bénéficiaires par la Fondation L'Oréal par l'intermédiaire de l'UNESCO - dans le cadre du partenariat L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science - après la cérémonie de remise des prix et après réception des documents originaux requis pour le virement bancaire.
- Chaque bénéficiaire devra se renseigner sur la fiscalité liée à cette dotation. Les dotations sont non reconductibles.

Elles sont cumulables avec d'autres allocations : autres donations, prix, salaire et financements de doctorats et post-doctorats.

b. Utilisation

Les dotations sont destinées aux chercheuses elles-mêmes et doivent être exclusivement consacrées à la valorisation de la recherche dans leur pays, ou de la chercheuse dans un cadre professionnel.

Quelques exemples d'utilisation :

- Achat de matériel informatique ou matériel de pointe. Il est entendu que les dotations ne doivent en aucun cas se substituer aux responsabilités du laboratoire vis-à-vis de ses chercheuses. De ce fait, les dotations ne peuvent pas être utilisées pour se procurer de l'équipement de laboratoire de base.
- Déplacements dans le pays ou à l'étranger pour rencontrer des expert(e)s ou créer des collaborations.
- Financement pour assister à des conférences, congrès, formation/acquisition de connaissances, création d'un business plan etc.
- Financement pour des gardes d'enfants pour pouvoir assister à des conférences et congrès par exemple.
- Achat d'articles scientifiques

5. Candidatures

Les candidatures se font par les candidates elles-mêmes uniquement à travers la plateforme en ligne : www.forwomeninscience.com.

Une candidature n'est considérée complète que lorsqu'elle comporte l'ensemble des pièces suivantes :

- Un CV détaillé de 1 à 2 pages maximum comprenant la formation, les actions de diffusion, les engagements de la candidate, etc.
- Une lettre de motivation,
- Les copies des diplômes ou certificats obtenus à partir de la licence dans leur langue d'origine,
- Un résumé vulgarisé des travaux de recherche en 200 mots maximum (à destination d'un panel d'expert(e)s scientifiques),
- Une description détaillée des travaux de recherche de 2 pages maximum, en incluant les références (*Texte justifié, police Times New Roman, taille 12 avec interligne simple*)

Si des expériences sur des animaux sont réalisées dans le cadre du projet de recherche soumis, elles doivent être décrites en détails dans la partie méthodologie. **La nécessité des expérimentations animales ou l'absence d'alternatives doivent être justifiées.**

Le dossier sera considéré comme complet s'il contient bien cette description détaillée du projet de recherche et de sa méthodologie.

- Un budget estimatif détaillant les dépenses envisagées pour appuyer la cohérence et le réalisme des travaux de recherche. Ce budget ne doit pas excéder 10 000 € pour les doctorantes et 15 000 € pour les chercheuses postdoctorales (sous forme de tableau avec les dépenses prévisionnelles). Si le budget estimatif se trouve être inférieur à la somme allouée, le surplus pourra être dépensé après l'année qui suit le Prix (il n'y a pas de durée limitée pour son utilisation).
- Au moins deux lettres de recommandation, chacune évaluant la qualité du CV, l'originalité du projet et mentionnant les dimensions relationnelles et humaines de la candidate.
- Une liste des publications de la candidate (des plus récentes aux plus anciennes),
 - pour les doctorantes : les 2 publications (article, brevets, communications orales, posters...) publiées ou en cours de publication.
 - pour les post-doctorantes : les 2 publications (publications scientifiques, brevets...) les plus importantes.

A noter :

- Les dossiers incomplets ou reçus après la date limite, de même que les candidatures ne répondant pas aux conditions énoncées ci-dessus, ne seront pas pris en considération.

Le jury est soumis à un devoir de confidentialité par rapport aux pièces qui lui sont confiées.

6. Sélection des Jeunes Talents

Les candidates seront présélectionnées par un comité d'expert(e)s puis présentées à un jury indépendant composé d'éminents chercheur(e)s originaires du continent Africain.

Vous trouverez en Annexe 3 la grille d'évaluation et les coefficients associés à chaque critère.

La décision du jury est finale et sans appel. Elle ne peut être ni contestée ni sujette à des explications ou à des justifications.

Les résultats seront communiqués par téléphone et par courriel aux 20 bénéficiaires à l'issue des délibérations du jury d'attribution des dotations. Ils devront demeurer confidentiels jusqu'à la cérémonie de remise des Prix.

7. Actions collaboratives des Boursières

Les chercheuses s'engagent à :

- Poursuivre le travail de recherche pour lequel le Prix du programme Jeunes Talents Afrique subsaharienne L'Oréal-UNESCO *Pour les Femmes et la Science* a été obtenu.
- Réaliser les dépenses détaillées dans le budget estimatif du dossier de candidature.
- Rédiger un rapport sur les travaux de recherche, objet de la dotation, à remettre à la Fondation L'Oréal dans l'année qui suit l'attribution du Prix.
- Participer à la formation en « Management et Leadership » ainsi qu'à la cérémonie de remise des Prix qui se tiendra dans une capitale africaine, probablement en novembre 2023. La participation à ces événements est obligatoire. Les frais de transport et d'hébergement des bénéficiaires de tous les pays représentés, seront pris en charge par la Fondation L'Oréal¹.

8. Communication

Les Jeunes Talents indiqueront le Prix dans les communications qui en résulteront sous le nom « Le Prix Jeunes Talents Afrique subsaharienne L'Oréal-UNESCO *Pour les Femmes et la Science* ».

¹ Selon les conditions générales de transports et d'hébergement applicables à la Fondation L'Oréal

Elles seront amenées à être photographiées, filmées et interviewées pour des objectifs non commerciaux et liés à la communication du programme L'Oréal-UNESCO *Pour les Femmes et la Science* et du programme *Pour les Filles et la Science*. Ces photos, vidéos et textes pourront être utilisés à des fins de publications écrites et audiovisuelles, permettant une diffusion aux médias français, panafricains et internationaux. Une autorisation de droit à l'image écrite devra être signée par chacune des bénéficiaires à la signature du contrat.

9. Calendrier prévisionnel

- Lancement de l'appel à candidature : 1^{er} février 2023
- Clôture des candidatures : 24 mars 2023
- Premier examen des candidatures par les expert(e)s : 5 avril 2023
- Sélection finale par le jury : juillet 2023
- Cérémonie de remise des Prix : novembre 2023

10. Règlement

La participation à l'appel à candidature du programme Jeunes Talents Afrique subsaharienne L'Oréal-UNESCO *Pour les Femmes et la Science* vaut acceptation du présent règlement.

11. Nous contacter

Pour toute question relative au règlement, veuillez consulter le FAQ en ligne sur la plateforme www.forwomeninscience.com.

ANNEXE 1
LISTE DES PAYS INCLUS DANS LE PROGRAMME

Angola
Benin
Botswana
Burkina Faso
Burundi
Cameroun
Cap-Vert
République Centre
Africaine
Comores
Congo
Côte d'Ivoire
Djibouti
Erythrée
Eswatini
Ethiopie
Gabon
Gambie
Ghana
Guinée
Guinée Equatoriale
Guinée-Bissau
Kenya
Lesotho
Liberia
Madagascar
Malawi
Mali
Ile Maurice
Mauritanie
Mozambique
Namibie
Niger
Nigeria
Uganda
République
Démocratique du
Congo

Rwanda
Sao Tomé & Principe
Sénégal
Seychelles
Sierra Leone
Somalie
Soudan
Soudan du sud
Tanzanie
Tchad
Togo
Zambie
Zimbabwe

ANNEXE 2
LISTE DES DISCIPLINES
SCIENTIFIQUES

Cette classification des disciplines est basée sur la Classification révisée du domaine de la science et de la technologie (FoS) du Manuel de Frascati de l'OCDE et adaptée pour le programme L'Oréal-UNESCO *Pour les Femmes et la Science*.

SCIENCES FORMELLES

MATHEMATIQUES	INFORMATIQUE ET SCIENCES DE L'INFORMATION
<ul style="list-style-type: none"> - Mathématiques appliquées - Mathématiques pures - Statistiques et probabilités - Biomathématiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Informatique - Sciences de l'information - Bio-informatique - Intelligence artificielle (IA)

SCIENCES PHYSIQUES

CHIMIE	PHYSIQUE
<ul style="list-style-type: none"> - Biochimie - Chimie analytique - Chimie des colloïdes - Chimie des matériaux - Chimie inorganique - Chimie macromoléculaire - Chimie médicinale - Chimie nucléaire - Chimie organique - Chimie physique - Electrochimie : piles sèches, batteries, piles à combustible, corrosion des métaux, électrolyse - Nanomatériaux - Phytochimie - Science des polymères 	<ul style="list-style-type: none"> - Acoustique - Astronomie (y compris astrophysique, sciences spatiales) - Atomique (physique atomique, effet Moessbauer) - Mécanique - Moléculaire et chimie physique : collision, interaction avec radiation - Optique (y compris optique laser et optique quantique) - Physique chimie - Physique de la matière condensée (incluant la physique des éléments anciennement solides, supraconductivité) - Physique des fluides et des plasmas (y compris physique des surfaces) - Physique des particules et des champs - Physique des solides - Physique moléculaire - Physique nucléaire - Physique théorique - Résonances magnétiques - Thermodynamique

SCIENCES DE LA VIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

SCIENCES BIOLOGIQUES	MEDECINE FONDAMENTALE	MEDECINE CLINIQUE	SCIENCES DE LA SANTE	BIOTECHNOLOGIE DE LA SANTE	SCIENCES DE LA TERRE ET SCIENCES CONNEXES DE L'ENVIRONNEMENT	SCIENCES AGRICOLES
<ul style="list-style-type: none"> - Biochimie - Bio-ingénierie - Biologie cellulaire - Biologie de la reproduction - Biologie de l'extémophile - Biologie évolutive (Anthropologie, Archéobiologie) - Biologie humaine - Biologie marine, biologie des eaux douces, limnologie - Biologie moléculaire - Biologie théorique et mathématique - Biophysique - Biotechnologie - Cellules souches - Chronobiologie - Cryobiologie - Écologie - Embryologie et biologie du développement - Enzymologie - Epigénétique - Ethologie - Génétique et hérédité - Immunologie - Métabolismes - Méthodes de recherche biochimique - Microbiologie - Mycologie - Neurosciences - Paléontologie - Physiologie cellulaire - Préservation de la biodiversité - Radiobiologie - Sciences végétales, botanique - Symbiose - Virologie - Zoologie, ornithologie, entomologie, biologie des sciences comportementales 	<ul style="list-style-type: none"> - Anatomie et morphologie - Chimie médicinale - Génétique humaine - Immunologie - Neurosciences (y compris psychophysologie) - Pathologie - Pharmacologie et pharmacie - Physiologie (y compris cytologie) - Toxicologie 	<ul style="list-style-type: none"> - Allergie - Andrologie - Anesthésiologie - Appareils respiratoires - Chirurgie - Dentisterie, chirurgie et médecine buccales - Dermatologie et maladies vénériennes - Endocrinologie et métabolisme (y compris diabète, hormones) - Gastroentérologie et hépatologie - Gériatrie et gérontologie - Hématologie - Maladie vasculaire périphérique - Médecine des soins intensifs et médecine d'urgence - Médecine générale et interne - Neurologie clinique - Obstétrique et gynécologie - Oncologie - Ophtalmologie - Orthopédie - Otorhinolaryngologie - Pédiatrie - Psychiatrie - Radiologie, médecine nucléaire et imagerie médicale - Rhumatologie - Systèmes cardiaques et cardiovasculaires - Transplantation - Urologie et néphrologie 	<ul style="list-style-type: none"> - Épidémiologie - Maladies infectieuses - Médecine du travail - Médecine tropicale - Nutrition, diététique - Parasitologie - Santé publique et environnementale - Science du sport et des activités physiques - Toxicomanie 	<ul style="list-style-type: none"> - Biomatériaux (liés aux implants, appareils et capteurs médicaux) - Biotechnologies de la santé - Science forensique - Technologies impliquant l'identification du fonctionnement de l'ADN, protéines (diagnostic génétique et interventions thérapeutiques, pharmacogénomique, thérapie génique et recombinants) - Technologies impliquant la manipulation de cellules, tissus, organes ou l'organisme complet (reproduction assistée) 	<ul style="list-style-type: none"> - Contamination & gestion des déchets - Écologie - Géochimie et géophysique - Géographie physique - Géologie - Géosciences, pluridisciplinaire - Météorologie et sciences de l'atmosphère - Minéralogie - Océanographie, hydrologie, ressources en eau - Paléontologie - Recherche climatique - Science des sols - Sciences de l'environnement - Volcanologie 	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture - Agronomie, sélection végétale et protection des végétaux - Biotechnologie agricole et biotechnologie alimentaire - Chimie agricole - Clonage du bétail, sélection assistée par marqueurs, diagnostics (puces à ADN et biocapteurs pour la détection précoce/précise de pathologies) - Élevage - Génie agricole - Horticulture, viticulture - Pêche - Phytopathologie - Science des animaux et des produits laitiers - Science des sols - Science vétérinaire - Sylviculture - Technologie MG (productions animales et végétales) - Technologies de production de biomasse de matières premières, biopharming

SCIENCES DE L'INGENIEUR ET DE LA TECHNOLOGIE

GENIE CIVIL	GENIE ELECTRIQUE, ELECTRONIQUE ET TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION	GENIE MECANIQUE	GENIE CHIMIQUE	GENIE ECOLOGIQUE
<ul style="list-style-type: none"> - Génie civil - Ingénierie architecturale - Ingénierie de construction, études des infrastructures urbaines - Ingénierie des transports 	<ul style="list-style-type: none"> - Appareils de détection (radar, sonar, lidar) - Automatisation et supervision - Équipement informatique et architecture - Génie des systèmes de communication - Ingénierie électrique et électronique - Microélectroniques - Robotique et automatismes - Télécommunications 	<ul style="list-style-type: none"> - Génie aérospatial - Ingénierie audio, analyse de fiabilité - Ingénierie liée au nucléaire (physique nucléaire dans Physique) - Ingénierie mécanique - Mécanique appliquée - Thermodynamique 	<ul style="list-style-type: none"> - Génie chimique (plantes, produits) - Génie des procédés chimiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation minière et traitement des minéraux - Génie écologique et géologique, géotechnique - Génie maritime, navires - Génie océanique - Génie pétrolier, (combustibles, carburants), énergie et carburants - Télédétection
GENIE DES MATERIAUX	GENIE BIOMEDICAL	BIOTECHNOLOGIE ENVIRONNEMENTALE	BIOTECHNOLOGIE INDUSTRIELLE	NANOTECHNOLOGIES
<ul style="list-style-type: none"> - Céramique - Composites (incluant stratifié, plastiques renforcés, cermets, textiles en fibres synthétiques et naturelles combinées ; composites chargés) - Génie des matériaux - Papier et bois - Revêtement et films - Textiles (incluant teintures, couleurs et fibres synthétiques) 	<ul style="list-style-type: none"> - Ingénierie médicale - Intelligence artificielle - appareils assistés - Technologie de laboratoire médical (comprenant l'analyse d'échantillons en laboratoire ; technologies de diagnostic) 	<ul style="list-style-type: none"> - Bioremédiation, biotechnologies du diagnostic (puces à ADN et biocapteurs) dans la gestion de l'environnement - Biotechnologie environnementale - Éthique liée à la biotechnologie environnementale 	<ul style="list-style-type: none"> - Technologies de biotransformation (processus industriels s'appuyant sur des agents biologiques pour mener le processus), biocatalyse, fermentation - Bioproduits (produits fabriqués à partir de matériaux biologiques comme matières premières) - Biomatériaux, bioplastiques, biocarburants, produits chimiques fins et en vrac bio dérivés, matériaux nouveaux bio dérivés - Biotechnologie industrielle 	<ul style="list-style-type: none"> - Nanomatériaux (production et propriétés) - Nano processus (applications à l'échelle nanométrique)

ANNEXE 3
GRILLE D'ÉVALUATION

Les dossiers des candidates sont évalués selon 8 critères grâce à une échelle analogique à 5 scores.

CRITÈRE	DESCRIPTION	COEFFICIENT MULTIPLICATEUR
Résumé des travaux de recherche	Le résumé de la recherche est formulé en termes clairs et ne compte pas plus de 200 mots.	2
Travaux de recherche	Les travaux de recherche décrivent l'ensemble des travaux en cours d'accomplissement au moment de la candidature. Le plan de recherche sera décrit dans son ensemble, ainsi que la portée, la nouveauté, et les répercussions possibles de la recherche. Pertinent et bien préparé, il illustre un esprit novateur et créatif. Il ne compte pas plus de 2 pages.	5
Méthodologie	Le design expérimental est clair. Les technologies utilisées sont en adéquation avec les objectifs du projet. Le projet est faisable dans les délais impartis.	3
Lettres de recommandation	Seront évaluées la qualité et la pertinence des lettres.	2
Contribution scientifique	Les travaux de recherche devront contribuer au savoir dans le domaine de recherche de la candidate et permettre de promouvoir les travaux scientifiques, dans le pays, en Afrique et à l'étranger. Capacité à proposer des solutions scientifiques à des enjeux de société auxquels l'Humanité fait face.	2
Dossier académique	Excellence du dossier : nombre, qualité et impact des publications, présentations à des congrès, brevets, etc...	3
Utilisation de la bourse	Un budget estimatif qui n'excède pas 10 000 € pour les doctorantes et 15 000 € pour les post-doctorantes.	1
Valorisation et engagement	Appréciation globale incluant : l'excellence du dossier, mais aussi la capacité de la candidate à communiquer et à promouvoir les sciences auprès des plus jeunes.	2
		TOTAL = 100 points MOY sur 5 points